



## BUREAU COMMUNAUTAIRE

22 Octobre 2012

### COMPTE RENDU DE REUNION

#### Membres présents

Gérard VOLPATTI, Yves ROCHETTE, André TURC, Jean-Jacques CHOLET, Cécile CARON, Moïse LEVASSEUR, Jean-Yves HILLION, Christian LE DENMAT, Mauricette PERLY, Marc VANCAEYZEELE, Marcel BENY, Pascal JOLLY, Jean-Claude MARY, Jean-Luc PIEDNOIR, Guillaume GUIBET.

#### Membres absents/excusés

Pascal LEHONGRE, Céline MIRAUX.

★★★★

#### [Rapport B 12 / 10 / 183](#)

#### **Demande de subvention dans le cadre du dispositif Chèque – Audit Energie - Monsieur ROZIES – Dossier n° 2**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 120 € à Monsieur ROZIES, dans le cadre du dispositif Chèque Audit Energie,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de la subvention accordée par la CAPE.

★★★★

#### [Rapport B 12 / 10 / 184](#)

#### **Demande de subvention dans le cadre du dispositif Chèque – Audit Energie - Madame BEAUVAIS – Dossier n° 1**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 120 € à Madame BEAUVAIS, dans le cadre du dispositif Chèque Audit Energie,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de la subvention accordée par la CAPE.

★★★★

## Rapport B 12 / 10 / 185

### **Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à la création d'hébergements touristiques sur le territoire de la Cape - Création de deux gîtes ruraux à Pacy-sur-Eure (Mme AUMOND)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 6 000 € à Madame Barbara AUMOND pour la création de deux gîtes ruraux (6 lits touristiques) à Pacy-sur-Eure,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de l'aide accordée par la CAPE.

★★★★

## Rapport B 12 / 10 / 186

### **Projet de village de marques Mac Arthur Glen sur le Normandie Parc - Desserte en transport en commun et liaisons douces**

Ce rapport est adopté à l'unanimité (1 abstention : M. Jean-Claude MARY)

Il est décidé:

1. d'autoriser la localisation d'un arrêt de bus dans la partie Nord de la ZAC du Normandie Parc, enjeu économique majeur du territoire de la CAPE. Il est acté que cet arrêt sera localisé au niveau du rond-point d'entrée du Village de marques, au centre de la partie Nord de la ZAC.

Pour information, le service de navettes reliant le Village de marques au centre-ville et à la gare de Vernon, assuré dans le cadre de la convention tripartite signée le 25 octobre 2011, desservira également le Village de Marques, au niveau du bâtiment de l'entrée principale.

Il est rappelé que le Plan Local de Déplacements (PLD) en cours d'élaboration, prendra spécifiquement en considération la desserte de la ZAC Normandie Parc en général, et celle du village de marques, constituant la locomotive de son développement, en particulier.

2. d'autoriser l'aménagement d'une piste cyclable à l'intérieur de la ZAC "Normandie Parc", assurant une liaison sécurisée avec la voie de circulations douces existante longeant la RD 181.

Cette piste dédiée et indépendante de la voirie interne, longera la chaussée depuis l'entrée de la ZAC jusqu'au Village de marques.

Elle sera réalisée et financée par MGE NORMANDIE et devra être achevée pour l'ouverture au public du Village de marques.

★★★★

## Rapport B 12 / 10 / 187

### **Subvention pour les travaux de réhabilitation des 30 logements des immeubles « Tilly 1 à 3 » à Vernon – Eure Habitat**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 39 000 € à Eure Habitat pour les travaux de réhabilitation de 30 logements des immeubles « Tilly 1 à 3 » à Vernon.

*(Selon le planning prévisionnel d'EURE HABITAT, l'opération sera en principe livrée en juillet 2013. Les crédits correspondant à l'aide de la Cape seront donc prévus sur l'exercice 2013 au budget Investissement du service Habitat et Aménagement).*

## Rapport B 12 / 10 / 188

### Activités à l'Espace Nautique de la Grande Garenne

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver les demandes de l'UCPA, délégataire de l'espace nautique de la Grande Garenne, concernant la pratique des tarifs exceptionnels suivants :
  - ✓ Stage de natation de 10 cours (vacances de Toussaint 2012, Noël 2012, d'Hiver 2013, Pâques 2013, Grandes vacances 2013, Toussaint 2013) :

	CAPE	Hors CAPE
Tarif	90 €	105 €

- ✓ Stage de natation de 5 cours (vacances de Toussaint 2012, Noël 2012, d'Hiver 2013, Pâques 2013, Grandes vacances 2013, Toussaint 2013) :

	CAPE	Hors CAPE
Tarif	50 €	60 €

★★★★

## Rapport B 12 / 10 / 189

### Marché n° 2010/005 « Travaux de construction de la station d'épuration de Gasny - Lot 01 : Travaux de construction » - Avenant n° 3

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet d'avenant n° 03 au marché n° 2010/005 (lot n° 1), qui prévoit la modification de certains éléments du projet afin d'améliorer le process, la fonctionnalité et la sécurité, et, d'augmenter le délai d'exécution de 3 mois et 19 jours calendaires pour la phase 1, décomposée comme suit :
  - 41,5 jours ouvrés pour les prestations supplémentaires,
  - 45 jours calendaires pour les aléas liés à des terrassements imprévus,
  - 4 jours ouvrés pour intempéries non prévues au cahier des charges.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant avec le groupement conjoint SOURCES / SYSTEME WOLF / GROUPE 3, titulaire du marché.

★★★★

## Rapport B 12 / 10 / 190

### Marché n° 2010/027 « Achats de petites fournitures de bureau, de consommables informatiques et de papier pour les services de la CAPE et pour l'Office de tourisme des Portes de l'Eure - Lot 1 : Fournitures générales de bureau pour les services de la CAPE et pour l'OTPE » - Avenant n° 1

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet d'avenant n° 01 au marché n° 2010/027 (lot n° 1), qui prévoit l'intégration au Bordereau des Prix Unitaires, des coûts unitaires supplémentaires pour des prestations non prévues lors de la signature du contrat,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant avec la société FIDUCIAL, titulaire du marché.

★ ★ ★ ★

#### Rapport B 12 / 10 / 191

##### **Marché n° 2011/045 « Conception, réalisation et impression des supports de communication de la Cape » - Avenant n° 1**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet d'avenant n° 01 au marché n° 2011/045, qui prévoit de modifier le poste de prix « guide du SPANC », dans le Bordereau des Prix Unitaires,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant avec la société LCG CONCEPT, titulaire du marché.

★ ★ ★ ★

#### Rapport B 12 / 10 / 192

##### **Marché n° 2011/037 « Mission de maîtrise d'œuvre relative au remplacement de la canalisation des bords de Seine » - Autorisation de signature du marché**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché n° 2011/037 « Mission de maîtrise d'œuvre, relative au remplacement de la canalisation des bords de Seine» avec le groupement SAFEGE / ICEAU pour un montant de 167 000 € HT soit 199 732 € TTC.

★ ★ ★ ★

#### Rapport B 12 / 10 / 193

##### **Marché n° 2012/017 « Travaux relatifs à la réalisation de la station d'épuration de Gasny : aménagements paysagers (lot n°2) » - Autorisation de signature du marché**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché n° 2012/017 " Travaux relatifs à la réalisation de la station d'épuration de Gasny : aménagements paysagers (lot n°2) " avec la société PAYSAGES ADELINE pour un montant de 111 358,20 € HT soit 133 184,41 € TTC.

★ ★ ★ ★

#### Rapport B 12 / 10 / 194

##### **Marché n° 2012/020 « Travaux d'assainissement des Eaux Usées sur la commune de La Chapelle-Réanville » - Autorisation de signature du marché**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché 2012/020 "Travaux d'assainissement des Eaux Usées sur la commune de La Chapelle-Réanville" avec la société SOGEA pour un montant de 964 063,45 € HT soit 1 153 019,89 € TTC.

### Rapport B 12 / 10 / 195

#### **Marché n° 2012/031 « Fourniture et installation de mobiliers pour la bibliothèque de Saint-Marcel » - Autorisation de signature du marché**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché 2012/031 «Fourniture et installation de mobiliers pour la bibliothèque de Saint Marcel» avec la société EKZ France pour un montant de 119 115,13 €HT soit 142 461,70 €TTC.

★★★★

### Rapport B 12 / 10 / 196

#### **Marché n° 2012/033 « Réalisation d'un bâtiment vestiaires en construction modulaire au stade Léo Lagrange à Saint-Marcel » - Autorisation de signature du marché**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché n° 2012/033 " Réalisation d'un bâtiment vestiaires en construction modulaire au stade Léo Lagrange à Saint Marcel " avec le groupement MARTIN CALAIS / IDEART pour un montant, prestation supplémentaire éventuelle comprise, de 700 000,00 €HT soit 837 200,00 €TTC.

★★★★

### Rapport B 12 / 10 / 197

#### **Marché n° 2012/035 « Travaux relatifs au transfert des effluents de la commune d'Aigleville vers le réseau d'assainissement de Pacy-sur-Eure » - Autorisation de signature du marché**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché 2012/035 " Travaux relatifs au transfert des effluents de la commune d'Aigleville vers le réseau d'assainissement de Pacy sur Eure " avec la société SARC pour un montant de 309 945 €HT soit 370 694,22 €TTC.

★★★★

### Rapport B 12 / 10 / 198

#### **Financement des investissements 2012 du budget annexe de l'Assainissement – Emprunt auprès de la Société Générale (1.000.000 €)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- de contracter auprès de la Société Générale un emprunt dans les conditions suivantes :
  - Montant : 1 000 000 € ;
  - Durée : 15 ans ;
  - Taux fixe : 4.20 % (taux fixe de marché à toper par téléphone et qui ne peut être supérieur à 4.30%);
  - Base de calcul des intérêts : exact/360 ;
  - Type d'amortissement du capital : linéaire ;

- Périodicité des amortissements du capital : trimestrielle ;
  - Périodicité des intérêts : trimestrielle ;
  - Modalités de remboursement anticipé : préavis de jours et indemnité actuarielle ;
  - Commissions et frais : néant.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir avec la Société Générale ;
  - d'autoriser M. Jean-Jacques CHOLET, Vice-président en charge des finances, ou M. Laurent GOSSELIN, Directeur des Finances, à valider auprès de la Société Générale les conditions définitives de ce prêt (top téléphonique).

★ ★ ★ ★

### Rapport B 12 / 10 / 199

#### **Financement des investissements 2012 du budget annexe de l'Assainissement – Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne (500.000 €)**

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- de contracter auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt dans les conditions suivantes :
  - Montant : 500 000 € ;
  - Durée : 15 ans ;
  - Taux fixe de 2.85 % les cinq premières années puis arbitrage taux fixe/taux variable à l'issue de cette période ;
  - Base de calcul des intérêts : 90/360 ;
  - Type d'amortissement du capital : linéaire ;
  - Périodicité des amortissements du capital : trimestrielle ;
  - Périodicité des intérêts : trimestrielle ;
  - Modalités de remboursement anticipé : préavis d'un mois et indemnité actuarielle (sans indemnité à l'issue de la période de cinq ans) ;
  - Commissions et frais : 0.10% du capital emprunté.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir avec la Caisse d'Epargne.

★ ★ ★ ★

### Communication C 12 / 10 / 34

#### **Remplacement d'agents au service des Sports**

Le Bureau prend acte des points suivants :

Suite à des arrêts maladies de deux agents situés sur le complexe sportif Léo Lagrange et afin d'assurer le bon fonctionnement de cette installation sportive, il est procédé à l'embauche de deux emplois saisonniers sur la base de contrats hebdomadaires de 35h jusqu'au retour des agents titulaires.

Suite à la démission d'un agent situé sur le stade de Pacy-Ménilles et afin d'assurer le bon fonctionnement de cette installation sportive, il est procédé à l'embauche d'un agent à temps complet également.

Dans le cadre de son fonctionnement, la piscine de Pacy sur Eure ouvre ses portes pendant les vacances de la Toussaint. Aussi, comme tous les ans et parallèlement à cette ouverture de site, les agents stationnés sur cette installation prennent leurs congés, ce qui occasionne des absences et donc des remplacements à prévoir.

A cet égard et afin d'assurer le bon fonctionnement de cette installation sportive pendant cette période, un emploi saisonnier sera embauché avec le profil de poste suivant :

Mission : Caisse/Accueil/Nettoyage

1- Période concernée : du 27 Octobre 2012 au 11 Novembre 2012 (114h).



*Le Président,  
Gérard VOLPATTI.*